



Compte rendu de la CAPD du vendredi 3 juin 2016



Ineat - Exeat

Quelques mutations sont en cours de réalisation.

Intégrations dans le Puy-de-Dôme :

- COUEGNAS Guillaume (échange avec Haute-Loire)
- MOSSLER Franck
- Mme BROUSSELOUX intègre le Puy De Dôme (échange avec la Corrèze)

Départs du Puy-de-Dôme :

- Mme TARTARIN obtient son exeat pour Mayotte
- Mme FRAYSSE obtient son exeat pour les Hauts de Seine

D'autres exeat sont en attente des décisions des autres départements. Deux personnes relevant de situations d'urgence ont été intégrées avant la première phase du mouvement. Avec l'accord de l'ensemble des membres de la CAPD, elles intégreront le tableau de classement pour participer à la deuxième phase du mouvement.

Deuxième mouvement

Les postes paraîtront le jeudi 9 juin pour un retour des vœux le 15 juin. La CAPD se tiendra le jeudi 23 juin.

Suivre les informations sur le site du SNUipp 63

Formation CAPA-SH

Lors de la CAPD du 27 mai dernier, les organisations syndicales avaient demandé que soit étudiée la possibilité d'une délocalisation de la formation G à l'ESPE de Clermont-Auvergne, afin d'en réduire les coûts. Une démarche intersyndicale avec les associations de rééducateurs et de psychologues scolaires avait d'ailleurs été engagée. La formation se déroule actuellement à Lyon.

L'inspecteur d'académie a présenté cette demande à l'ESPE. Il annonce que l'école supérieure accepte d'intégrer cette demande dans la prochaine maquette de formation. Il faudra néanmoins que cette proposition soit acceptée par l'Université.

L'inspecteur d'académie propose également qu'un départ supplémentaire en formation option G soit accordé. Il resterait 3 500 € à financer sur les 5 000 € que représente la formation, mais le budget actuel ne le permet pas. Devant l'importance de l'enjeu, l'inspecteur d'académie indique qu'il recherchera toutes les possibilités financières sans promesse quant au résultat. Il précise que le budget

de formation est en constante diminution. Une grande partie de ce budget (60%) sert aux frais de déplacements.

Départs en formation CAPA-SH

Départs accordés sous réserve d'obtenir un poste spécialisé.

- DEPS : 1 départ (Mme VILLEMINE suite à un désistement)
- Option D : 3 départs possibles, 3 candidats, 2 départs effectifs
- Option F : 6 départs possibles, 6 candidats, 3 départs effectifs
- Option G : 1 départ possible, 2 candidats, 1 départ effectif

Formation des personnels de direction de SEGPA

Il y a actuellement 10 directeurs (-trices) de SEGPA dont 2 seulement sont diplômés. Le département est en cela le reflet d'un phénomène national. Un dispositif d'accompagnement des « faisant fonction » a été mis en place dans le Puy-de-Dôme. Une validation de leur travail est à l'étude pour leur permettre d'être inscrits sur liste d'aptitude.

Le SNUipp regrette que des collègues avec spécialité ne puissent avoir accès à ces postes qui n'apparaissent pas au mouvement.

Pointage des grévistes

Au niveau académique, les 4 départements ne fonctionnent pas de la même manière. La rectrice souhaite qu'à l'avenir les pratiques soient harmonisées et a reporté sa décision à la prochaine réunion académique.

Congé formation

Dans le Puy de Dôme, les départs en congé formation sont accordés pour 1 an. Le SNUipp a demandé lors de la CAPD du 27/05 que les congés soient accordés au plus près des besoins réels de formation qui sont rarement d'une année complète, cela afin d'éviter d'amputer ce droit à congé d'un temps qui n'est pas nécessaire à la formation, et de permettre plus de départs.

L'administration accorde deux départs en formation pour 6 mois : Mme VIVANT Gaëlle et Mme DEJEAN obtiennent un congé formation de 6 mois et acceptent d'occuper pour un an un poste de remplaçante.

Information administrative en EREA

Les élues du SNUipp ont relayé les nombreuses demandes des enseignants travaillant en EREA de disposer de toutes les informations administratives. L'administration rappelle que les informations se trouvent sur le site de l'IA. Elles sont normalement transmises par le biais des circonscriptions. L'administration vérifiera que les listes de diffusions prennent bien en compte les EREA.

Nominations sur postes à profil

Après appel à candidature, Claire BARBAT et Stéphane VERMEERSCH ont été nommés sur le poste ULE (Unité locale d'enseignement) du centre pénitentiaire de RIOM.

Postes restés vacants

Le SNUipp s'interroge sur la désaffectation des postes de direction et de remplaçants : ne faudrait-il pas envisager une bonification sur ces postes pour les rendre plus attractifs ? L'attribution de ces postes à de jeunes collègues pose le problème de l'accompagnement nécessaire.

Pour l'Inspecteur d'académie, les postes de remplaçants peuvent être formateurs pour les nouveaux titulaires. Il reconnaît par contre que l'évolution de la fonction de directeur rend ces postes moins attractifs. L'administration note un progrès pour les postes dans l'ASH.

Les élues à la CAPD,
Joëlle MASSON et Lisa Ducros

SNUIPP 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple , 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72

Snu63@snuipp.fr

Informés et défendus avec le SNUipp-FSU

